



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21



AFGSU

Attestation de Formation

aux Gestes et Soins

d'Urgence

Arrêté du 3 Mars 2006 remplacé par
Décret du 30 Décembre 2014

Formation de Formateurs AFGSU
18 février 2020

POUR QUI? Décret 24 Avril 2012

- **Professionnels de santé** destinés à travailler au sein d'établissements de santé ou de structures médico-sociales et plus généralement de toute personne susceptible d'être confrontée, en urgence, à un problème de santé dans le cadre de son activité professionnelle.

OBLIGATIONS

- Circulaire 30 décembre 2014: AFGSU 2
AFGSU niveau 2 obligatoire pour obtention des diplômes d'état des professions de santé.
- Pas encore concernés:
Etudiants Psychomotriciens,
orthophonistes.



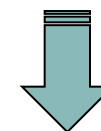
Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

AFGSU 2

Professionnel de santé
inscrit 4ème partie
Code santé publique

Etudiant suivant une
formation santé.

*Formation Formateur SSE
ou Médecine de
Catastrophe*



AFGSU 1

Tout personnel
administratif ou non
voué à exercer
ou exerçant en
établissement
de soins.

21h

AFGSU Spécialisée En SSE

Tout personnel
de santé volontaire
ou sollicité .
Aptitude physique
(SAU Réa SAMU ..)

12h

Depuis 1 juillet 2019 : 9 modules
(3,5+3,5+7+14+7+7+7+3,5+7)





PROGRAMME

NIVEAU I

14H

Urgences Vitales 6h

Identification danger et Alerte
Hémorragie externe
Obstruction VAS
Inconscient PLS
Arrêt cardiaque – RCP -DSA

Urgences Potentielles 4,5h

Malaise simple Brûlures,
plaies, traumat os-articulaire
Hygiène Casque

Risques collectifs

Alerte population 3,5h
Protection
Les plans de secours
Organisation intra CH

NIVEAU 2

21H

Urgence Vitale 10h

Identification danger et Alerte
Hémorragie externe
Inconscient – PLS OVAS
Arrêt circulatoire
En équipe /matériel
Chariot urgence
Matéριο - vigilance

Urgences Potentielles

« Malaise » complexe 7h
Accouchement inopiné
Brûlures
Les traumatismes ostéoarticulaires
Attelles, relevage, le casque
Protection contre risque infectieux

Risques collectifs 4h

Le danger, le risque
Le soignant dans les plans de secours
La protection NRBC

PROGRAMME

SPECIALISE

**Module Prise en charge
d'une urgence collective
en préhospitalier 3,5h**

**Module PEC d'1 afflux de
victimes non
contaminées en ES 3,5h**

**Module Stratégie
médicale de Damage
Control 7h**

**Module Urgences
médico-psychologique
14h**

**Module Décontamination hospitalière
d'urgence et moyens de protection
individuels et collectifs 7h**

**Module Décontamination hospitalière
approfondie 7h**

**Module Prise en charge des patients
victimes d'agents nucléaires,
radiologiques et chimiques 7h**

**Module Prise en charge des patients
suspects d'infection liée à un risque
épidémique et biologique et protection
de la collectivité en ES 3,5h**

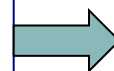
**Module Prise en charge des patients
suspects d'infection liée à un risque
épidémique et biologique et protection
de la collectivité en ESR 7h**



PROGRAMME

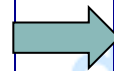
SPECIALISE

Public cible : Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et couvrant à l'aide médicale d'urgence



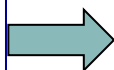
Module Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs
3,5h

Public cible : Professionnels de santé et personnels des SAMU, SMUR et ES chargés d'assurer la mise en œuvre de technique « damage control »



Module PEC d'1 afflux de victimes non contaminées en ES
3,5h

Public cible : Professionnels de santé et personnels des CUMP



Module Stratégie médicale de Damage Control
7h

Module Urgences médico-psychologique
14h



QUI FORME? (Décret du 24 avril 2012)



LE CESU HABILITE DES FORMATEURS

Les ESR forment les formateurs SSE

Formation assurée par les enseignants CESU

« **Formateurs AFGSU** »

Habilitation valable 4 ans

Le CESU délivre les Attestations de FGSU

Soit directement soit par convention